

*Augmentation du temps de travail, gel des postes*  
**La Réaction est En Marche !**

À l'heure où le candidat du MEDEF cherche à allonger l'âge de la retraite, le département lui emboîte le pas en allongeant le temps de travail des personnels.

Le modèle social pour ces individus est de travailler toujours plus. Alors que depuis la moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, avec les progrès techniques et démocratiques, le temps de travail n'a cessé de diminuer.

**Là où les adeptes du tripalium passent  
l'idée du bonheur trépassé.**

En effet, l'exécutif val-de-marnais, en adepte de la technocratie macroniste, s'en prend au service public et cherche à dégrader les conditions de travail des agents.

600 postes sont gelés. À commencer par celui de la médecine de prévention, inexistante depuis deux ans. Le département refuse d'appliquer une décision de justice, malgré une injonction du tribunal administratif !

Le méprisant du département n'a pas daigné prévenir les organisations syndicales de son diktat mais l'a fait par voie de presse.

Ce qui en dit long sur ce nouvel exécutif qui semble encore pire que l'ancien. Et pourtant la marche était haute.

Plus grave encore, le département qui n'a aucune conscience du bien-être des personnels, envisage d'augmenter leur temps de travail.

Ainsi dans les collèges, le temps de travail est en général de 40 heures par semaines sur 36 semaines et 18 jours de permanences à 7 heures. Que cherche le département ? À exercer une pression toujours plus grande sur les personnels, à les épuiser davantage.

Nous rappellerons qu'une autre collectivité territoriale où SUD Education est représentatif prévoit : « 39 heures de compensation dues à des sujétions particulières liées à des situations de pénibilité ».

C'est pourquoi, il faut se mobiliser dès maintenant et appeler à la grève. À commencer par celle du 31 mars à laquelle se joint SUD Education 94.

**TOUTES ET TOUS EN ACTION**

**28 mars : 13 heures devant l'hôtel du département**  
**31 mars : grève**